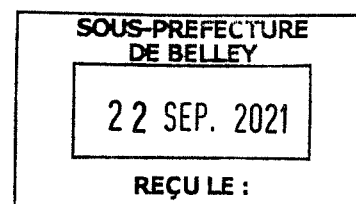


SYNDICAT INTERCOMMUNAL A
VOCATION DE
CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE
GENDARMERIE A PLATEAU D'HAUTEVILLE

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Syndical



OBJET : Avant-projet de faisabilité technique et financière à l'Agence départementale d'Ingénierie de l'Ain
– modalité de financement

Séance du 20 septembre 2021,

L'an deux mille vingt et un, le vingt septembre, à dix-huit heure et trente minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE GENDARMERIE A PLATEAU D'HAUTEVILLE (Ain), se sont réunis en la salle de mairie de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le quatorze septembre deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 14

MEMBRES PRÉSENTS AYANT VOIX DELIBERATIVE : 14

PRES (Présent)				
ARANC	PRES	M.	Daniel	MATHIEU
BRENOD	PRES	M.	Etienne	RAVOT
CHAMPDOR-CORCELLE	PRES	M.	Stéphane	MARTINAND
CHEVILLARD	PRES	M.	Alain Daniel	BROCHARD
CONDAMINE	PRES	M.	Damien	VAILLOUD
CORLIER	PRES	M.	Jacques	DOY
HAUT VALROMEY	PRES	M.	Bernard	ANCIAN
IZENAVE	PRES	M.	Thiery	DRUET
LANTENAY	PRES	M.	Jean-Louis	BENOIT
OUTRIAZ	PRES	M.	Jean-François	ROY
PLATEAU d'HAUTEVILLE	PRES	M.	Philippe	EMIN
PREMILLIEU	PRES	M.	Pascal	TORRION
RUFFIEU	PRES	M.	Pierre	BROUSSART
VIEU d'IZENAVE	PRES	M.	Dominique	DELAGNEAU

Secrétaire de séance : M. Damien VAILLOUD

EXPOSÉ

Considérant l'importance stratégique d'un projet de construction d'une gendarmerie,

Considérant l'engagement de la commune de Plateau d'Hauteville à fournir un terrain en ayant préalablement déconstruit le bâtiment ancien sanatorium de Bellecombe et la nécessité pour elle de satisfaire aux conditions de l'appel à projet de recyclage foncier des Friches qui en subventionnera le déficit d'opération,

Considérant qu'il en résulte une urgence à déterminer la faisabilité par le SVCG de la construction de la gendarmerie considérée comme l'aboutissement du Projet global dans le dossier de recyclage foncier des Friches,

Le conseil syndical,

Entend missionner au plus tôt l'Agence départementale d'ingénierie ADI01 qui a la compétence et l'expérience, pour avoir déjà établi plusieurs accompagnements à la construction de gendarmeries récentes dans l'Ain.

Il souhaite qu'elle réalise une étude de faisabilité technique et financière pour la construction dans le but de disposer des éléments nécessaires au concours d'architecte et de maîtrise d'œuvre et d'éléments financiers suffisant pour constituer les dossiers et obtenir les réponses aux différentes sollicitations de subventions et à la négociation de ligne de trésorerie et de prêt avec la banque des territoires et des banques privées.

OUÏ CET EXPOSÉ,

le conseil syndical, après en avoir délibéré, à la l'unanimité des membres présents et représentés

- **SOLICITE** l'Agence départementale d'ingénierie ADI01 pour la réalisation d'un avant-projet de faisabilité technique et financière pour la construction de la nouvelle gendarmerie de Hauteville.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer la convention à intervenir avec l'ADI01 et tout document devant intervenir à cet effet.



Le Président,

Philippe EMIN